

Identification de l'hôpital
 Grand Hôpital de Charleroi
 Joseph, S Thérèse, IMTR, ND, RF

Patient : ESSADIK, HAFSSA
 RUE DU MOULIN (L.L) 48
 B-7100 LA LOUVIERE

avenue du Centenaire 73

061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 numéro I.N.A.M.I. : 7/10010/30/000
 numéro BCE : 0894384837
 téléphone : 071/10.80.00

ESSADIK, HAFSSA
 RUE DU MOULIN (L.L) 48
 B-7100 LA LOUVIERE

numéro de facture : 214207150
 date de facture : 30/06/2021
 date d'envoi : 26/07/2021
 numéro de dossier : 0004980009

date de naissance : 7/11/2013
 situation : 317/13110701062 (121/121)
 soins du : 30/05/2021
 au : 29/06/2021

Communication:

Les prestations médicales (ou paramédicales) sont facturées par l'hôpital, le patient ne peut recevoir autre facture que celle établie par l'hôpital. Exceptionnellement, des facturations complémentaires, pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.
 Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : adressez-vous à votre mutuelle ou à l'hôpital.

Honoraires des prestataires	Stat.					A charge	A charge	
soins (médecins ou autres prestataires)	Disp.	Admission	Date	Code	Nbre	de la	du	Supplément
	(1)			(4)		mutualité	patient (2)	(3)
Honoraires remboursables								

						A charge	A charge	Supplément
						de la	du	(3)
						mutualité	patient (2)	
Honoraires entièrement à charge de la mutualité						43,06		
Honoraires partiellement à charge de la mutualité								
BIOLOGIE CLINIQUE								
Demandé par : JENNES, SERGE								
	C	0017786701	30/05/21	592955	1	29,08	3,72	
Demandé par : COUSIN, JERRY								
	C	0017796974	2/06/21	593051	1	33,42	3,72	
CONSULTATIONS ET VISITES								
	C	0017814171	4/06/21	102012	1	19,08	3,00	
	C	0017857233	18/06/21	102012	1	19,08	3,00	
	C	0017831430	10/06/21	102012	1	19,08	3,00	
	C	0017888150	29/06/21	102012	1	19,08	3,00	
Honoraires entièrement à charge patient								
Demandé par : COUSIN, JERRY								
	C							
		DOSAGE DE 25-HYDROXY VITAMINE D	0017796974	2/06/21	007117	1	3,23	
Sous-total 1 - Honoraires des prestataires de soins						181,88	22,67	0,00

						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
						A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Pharmacie : médicaments, parapharmacie, implants, dispositifs médicaux	Admission	Date	Code	Nbre				
=====								
1. Médicaments								
Médicaments remboursables								
Montant médicaments en partie à charge du patient								
KALINOX 0 -15 MIN	0017814171	4/06/21	7700321	1		17,31	3,05	
Médicaments non remboursables								
HIBIDIL MINIPLASCO 50 ML UD	0017857233	18/06/21	1160597	1			1,90	
HIBIDIL MINIPLASCO 50 ML UD	0017888150	29/06/21	1160597	1			1,90	
ISO-BETADINE GEL 100 G	0017814171	4/06/21	1522010	100			6,67	
ISO-BETADINE GEL 100 G	0017831430	10/06/21	1522010	100			6,67	
FUCICORT LIPID CREME 30 G	0017831430	10/06/21	3007960	30			16,03	
FUCICORT LIPID CREME 30 G	0017857233	18/06/21	3007960	30			16,03	
FUCICORT LIPID CREME 30 G	0017888150	29/06/21	3007960	30			16,03	
2 Produits parapharmaceutiques								
COMPRESSE GAZE 05X5	0017814171	4/06/21	7799976	1			0,20	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0017814171	4/06/21	7799976	2			0,68	
JELONET PARAFF.10X10	0017831430	10/06/21	7799976	1			1,02	
COMPR. GAZE 7,5X 7,5	0017831430	10/06/21	7799976	2			0,68	
PETIT PANSEMENT (3M)	0017857233	18/06/21	7799976	1			1,93	
PETIT PANSEMENT (3M)	0017888150	29/06/21	7799976	1			1,93	

	A charge de la mutualité	A charge du patient (2)	Supplément (3)
Sous-total 2 - Pharmacie	17,31	74,72	0,00
TVAUX	199,19	97,39	0,00
TOTAL à payer par le patient			97,39
Montant à payer par le patient au compte :	BE74 7955 6816 9607 BIC : GKCCBEBB AVEC LA COMMUNICATION STRUCTUREE +++621/4207/15023+++		97,39

- 1) Conventionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.
Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours lié aux tarifs fixés dans la convention.
Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.
Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- 2) La rubrique "A charge du patient" comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des "autres montants" (rubriques "Frais divers" et "Autres fournitures") et montants entièrement à charge du patient pour lesquels la TVA est due (montants hors TVA)
- 3) Supplément : est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- 4) Vous pouvez trouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données "Nomensoft" disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.

T

Modalités de paiement :

Toute somme due non payée dans les 15 jours de la date de réception de la facture sera majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 15% de la dite somme avec un minimum de 20 euros.

Le montant majoré est productif d'intérêts de plein droit et sans mise en demeure au taux légal autorisé par la loi, chaque mois entamé étant considéré comme un mois complet.

Toute somme due et non contestée par le Service Financier Patients qui ne serait pas remboursée au patient à l'issue d'une période de 2 mois à dater de la réclamation écrite lui donnera droit à une indemnité forfaitaire de 15% de la dite somme avec un maximum de 20 euros.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Charleroi sont compétents.

0 3

9 7 , 3 9

ESSADIK, HAFSSA
RUE DU MOULIN (L.L) 48
7100 LA LOUVIERE

T

B E 7 4 7 9 5 5 6 8 1 6 9 6 0 7

G K C C B E B B

GRAND HOPITAL DE CHARLEROI
AVENUE DU CENTENAIRE 73
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

+ + + 6 2 1 / 4 2 0 7 / 1 5 0 2 3 + + +